

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Vol. L - No 19 — 3 sous le numéro

Lévis, 3 février, 1950.

Rédacteur: Pierre-Paul Blais

TAXE DE VENTE À MONTMAGNY ?

L'établissement d'une taxe de vente de 2% fait l'objet de sérieuses réflexions au conseil de ville de Montmagny et suscite de profondes divisions entre les échevins. Comme la chose se produit depuis quelques années déjà, la question revient sur le tapis à l'occasion de l'ouverture de la session provinciale car pour imposer une telle taxe, la ville doit demander, par bill privé, l'autorisation à la législature.

Une première demande fut faite en 1946, mais le comité des bills privés refusa de la considérer parce que la question n'emportait pas l'assentiment unanime des membres du conseil d'alors.

Aujourd'hui, la situation semble à peu près la même puisque quelques échevins s'opposent à l'établissement de cette taxe de vente de 2%; c'est pourquoi aucune demande ne sera probablement faite à la prochaine session à moins que l'unanimité ne se fasse d'ici quelques jours.

Les partisans de la taxe de 2% s'appuient sur le fait que les revenus de la ville ne sont pas assez considérables pour permettre d'entreprendre les améliorations et les travaux urgents que la population réclame.

Ils ajoutent aussi que le public serait plus favorable à l'imposition d'une taxe de vente qu'à une élévation de la taxe foncière.

Une autre rumeur circule aussi à l'effet que des démarches seraient entreprises auprès du conseil municipal de

Gagnante

Mlle Thérèse Blais de St-Pierre, Montmagny, a été l'heureuse gagnante de la montre gracieusement offerte par M. Joseph Breton, au profit des Missions du Bon-Pasteur, au Basutoland. Les religieuses de cet Institut remercient tous ceux qui les ont encouragées à atteindre l'objectif de \$100.00 à l'occasion du Centenaire de leur congrégation, en 1950.

Elections à la Société des Concerts

Les élections annuelles de la Société des Concerts de Montmagny auront lieu le 13 février prochain à l'Hôtel Montmagny, à 8.00 p.m.

Ces élections sont pour le choix des officiers pour la saison 1950-1951.

AU CLUB RICHELIEU

M. Bruno Potvin

Je suggère à la Cie A. Bélanger, de fabriquer et de mettre sur le marché le plus tôt possible et à un prix raisonnable, un instrument aratoire destiné à épandre la chaux sur le sol; c'est ainsi que s'exprimait M. Bruno Potvin, dans une conférence au club Richelieu, samedi dernier. Vous avez déjà fabriqué des instruments aratoires de haute qualité, poursuit le conférencier, et il n'y a pas de doute qu'un tel instrument rendrait d'appréciables services à la classe agricole.

M. Bruno Potvin est agronome, ancien chef de l'information au Ministère provincial de l'agriculture et publiciste des Carrières Deschambault. Présenté par le Dr J.-L. Lavallée, M. Potvin a entretenu son auditoire du chaulage des terres.

Après avoir rappelé quelques souvenirs du temps où il était agronome à St-Jean Port-Joli, le conférencier explique que le cultivateur doit posséder les éléments d'une foule de sciences car il est appelé à exercer une foule de métiers divers. Parmi les sciences dont les éléments sont nécessaires aux cultivateurs, il faut placer la chimie.

M. Potvin expose ensuite que quatre éléments sont nécessaires aux plantes: l'azote, l'acide phosphorique, le phosphate et la chaux. Après avoir expliqué que le rendement d'un sol est proportionné à celui des fertilisants qui s'y trouve

(suite à la page 5)

LA COMMISSION DES TRANSPORTS A MONTMAGNY

Selon une lettre de son secrétaire, la Commission fédérale des Transports siégerait à Montmagny, en avril prochain, avons-nous appris à la dernière réunion de la Chambre de Commerce Sr de Montmagny, tenue au bureau du "Peuple", vendredi le 27 janvier dernier.

Comme on le sait, la Commission viendra entendre la cause ajournée il y a quelques années, relativement à l'installation de signaux lumineux aux traverses à niveau à Montmagny. Le Conseil Municipal et la Chambre Senior ont entrepris de concert, les démarches pour obtenir la réouverture de ce dossier.

Les membres ont aussi discuté l'opportunité de réglementer le commerce des colporteurs et des marchands de l'extérieur qui viennent vendre en ville et ne paient pas de taxe d'affaires. Il est résolu que la chambre étudiera la question.

La chambre prend ensuite connaissance d'un projet de la chambre cadette relativement à l'élargissement de la rue St-Jean-Baptiste de façon à faciliter la circulation. Les membres décident d'appuyer le projet et d'entrer en contact avec la chambre junior pour en hâter la réalisation. On croit

qu'il serait plus facile de stationner.

Après s'être adressée à la Cie de Téléphone Bell, la chambre fera pression auprès de la Corporation de Téléphone de Québec pour que cette compagnie consente à faire inclure dans l'annuaire de Québec, la liste de ses abonnés de Montmagny.

La prochaine assemblée de la chambre aura lieu vendredi, le 24 février.

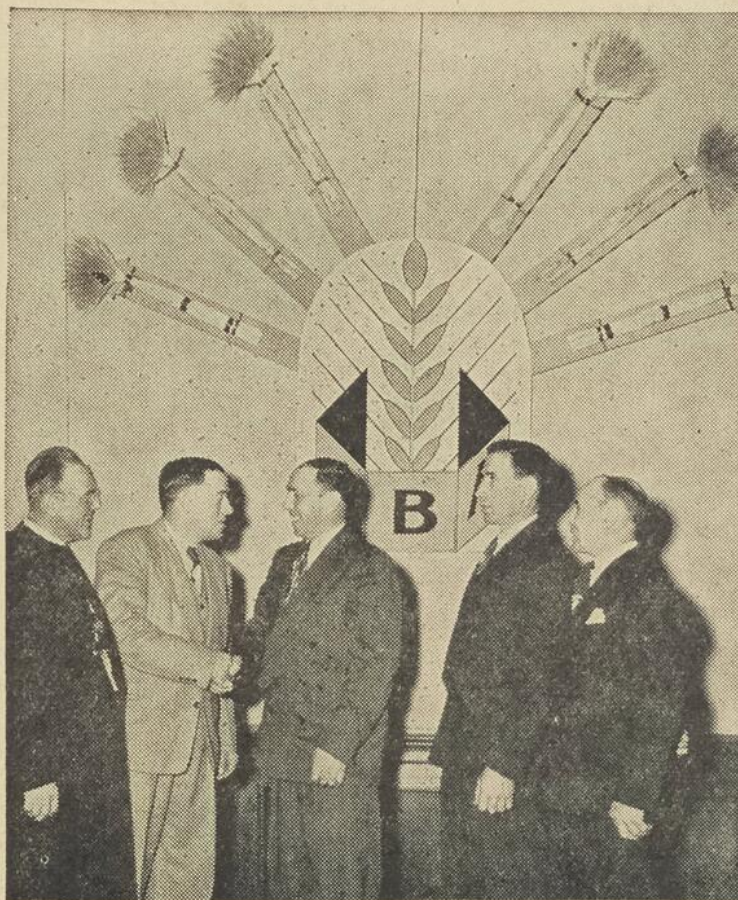
Conférence du Chanoine Tellier de Poncheville

M. le chanoine Tellier de Poncheville, éminent orateur et conférencier viendra à Montmagny à la fin de février ou au début de mars, sous les auspices du club Richelieu.

Le chanoine de Poncheville est déjà venu à Montmagny à deux reprises entre les années 1920 et 1930 et y avait prononcé des conférences qui ont fait époque.

Nous avons tout lieu de croire qu'il en sera de même en 1950 car le conférencier n'a rien perdu de sa verve ni de ses talents d'orateur.

LES LAURÉATS DU CONCOURS PROVINCIAL D'ORGE



LES LAURÉATS DU CONCOURS PROVINCIAL D'ORGE étaient, ces jours derniers, à l'hôtel Queen's, à Montréal, les hôtes d'honneur à un banquet offert en leur honneur par l'Association des brasseries du Québec. Dans la photo de gauche, les cinq gagnants provinciaux du concours. De g. à d.: le Révérend Frère Pam-



phile, s.c., de l'Orphelinat agricole des Cèdres, comté de Soulanges, 5e prix; M. Orval Smart, de Shawville, comté de Pontiac, 2e prix; M. Réal Primeau, de Sainte-Philomène, comté de Châteauguay, 1er prix; M. Henri Brault, de Sainte-Martine, comté de Châteauguay, 3e prix; M. Rosaire Brault, de St-Edmond, comté de Drummond, 4e prix. Photo du haut, droite: M. Réal Primeau, de Ste-Philomène, comté de Châteauguay, (gauche) reçoit un chèque de \$150. donné par le ministère provincial de l'agriculture et son certificat attestant du succès qu'il a remporté. M. André Auger, chef du service de la grande culture au ministère provincial de l'agriculture, lui remet le chèque et le parchemin. Dans le médaillon, M. C.-Hugh Hanson, président de l'Association des brasseries du Québec, et vice-président de la National Breweries, qui a présidé le banquet.

(Photo Armour Landry)

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

LE PEUPLE, Enr.

GEORGES HÉBERT, N.P.,
propriétaire-gérant

64, rue du Dépôt, Montmagny

C. P. 228

Tél.: 73

L'INTERET DE LA VILLE

L'intérêt de la ville est une expression que l'on rencontre sur les lèvres de la plupart des citoyens de Montmagny; et c'est tout à leur honneur car on peut y voir une manifestation de leur esprit civique complètement voué au progrès et à l'avancement de leur ville.

Toutefois, il ne faudrait pas s'émerveiller pour rien ni prendre les vessies pour des lanternes, car il peut arriver que certaines personnes s'identifient tellement avec la ville où ils vivent, qu'elles en viennent à confondre l'intérêt de celle-ci avec leur propre intérêt. Aussi importe-t-il, pour éviter toute confusion, de bien savoir en quoi consiste l'intérêt de la ville.

Intérêt commercial?

Il existe des gens qui croient, inconsciemment d'ailleurs et avec la plus grande sincérité, que l'intérêt d'une ville, de Montmagny, par exemple, réside dans le commerce. Ces personnes estiment que sans commerce florissant, une ville ne peut que végéter: elles ont raison; elles estiment encore qu'aucune innovation ne doit nuire au commerce en quoi que ce soit: elles ont complètement tort, car alors ces personnes donnent au commerce une considération qui le place dans une position beaucoup plus considérable que celle qu'il occupe dans l'échelle des valeurs réelles.

Intérêt industriel?

Beaucoup plus que le commerce, parce que plus puissante, l'industrie est encline à régenter la vie d'une ville, c'est-à-dire à considérer les intérêts de la ville où elle s'est installée comme devant servir les siens. Heureusement, nous n'avons pas, ici à Montmagny, de tels exemples, mais elles ne sont pas si rares les villes moyennes dont le développement et le progrès sont soumis au bon vouloir des dirigeants d'une industrie.

Certes, l'industrie occupe une place d'importance dans une ville et nul ne saurait ignorer sa présence; elle peut avoir des exigences légitimes qu'il faille satisfaire, mais il lui faut aussi reconnaître les limites de son champ d'action et admettre qu'elle n'est pas la fin de tout.

Intérêt humain?

Si l'intérêt de la ville n'est pas exclusivement commercial ni exclusivement industriel, où donc réside-t-il? Serait-il un mélange des deux ou faudrait-il tenir compte d'un autre élément.

Pour peu que l'on examine ce qui fait une ville, on se rend aisément compte qu'il s'y trouve autre chose que les rues, les trottoirs, les magasins et les usines; les habitants doivent tout de même y avoir une certaine part. Cette part est la principale, toutes les autres lui sont inférieures, c'est pourquoi nous disons que l'intérêt d'une ville est un intérêt humain.

Une ville est faite de ses habitants, elle doit être organisée pour ses habitants, tout ce qui y existe doit être à leur service.

Toute initiative qui y est prise et qui concourt à améliorer le sort de la population ne devrait pas être contrecarrée sans prétexte que cela peut nuire à certains individus. Et pourtant, Dieu sait si la chose se pratique couramment.

Ces gens oublient que l'intérêt humain de la ville passe avant tous les autres, et surtout, que cet intérêt humain n'a jamais fait tort au commerce ni à l'industrie, mais a toujours servi ces deux activités à condition d'être compris à temps.

Par bonheur, la situation à Montmagny n'est pas désespérée et il s'y trouve un bon groupe d'hommes décidés et compréhensifs, à qui la largeur de vue permet de voir leur intérêt là où il se trouve.

Ils ont compris que le bien-être d'une population, l'accroissement de son pouvoir d'achat sont les meilleures garanties de stabilité économique pour les entreprises industrielles et commerciales qui la desservent.

Conclusion pratique: Écoutons ceux qui emploient l'expression "d'intérêt de la ville" et essayons de découvrir le sens qu'ils lui donnent; il sera ensuite facile de voir où ils veulent en venir.

LE SYNDICALISME

L'APPLICATION DE LA LOI DE LA CONVENTION COLLECTIVE

(Extrait du Bulletin des Relations Industrielles)

L'application de la Loi de la convention collective porte actuellement à discussion. Vu l'importance de cette question, le Bulletin des relations industrielles publie à ce sujet deux opinions qu'on lui a fait parvenir. S'il y en a d'autres qui désirent faire connaître leur point de vue sur ce problème, le Bulletin leur prêtera volontiers l'usage de ses colonnes.

* * *

Si le gouvernement de la province de Québec a adopté en 1934 la loi de la convention collective, c'est à la demande conjointe des syndicats ouvriers et d'un grand nombre d'employeurs. On voulait éviter la concurrence entre les employeurs soumis à une convention collective particulière et ceux qui pouvaient fixer des prix plus bas parce qu'ils n'étaient astreints à aucune entente sur les salaires.

En même temps, les syndicats ouvriers voyaient dans l'extension juridique de la convention collective, un moyen d'améliorer un peu le sort des travailleurs que les circonstances empêchaient de se syndiquer et de bénéficier de tous les avantages de l'organisation professionnelle.

Par la loi de la convention collective, le gouvernement ne faisait donc que répondre à un désir des plus légitimes des parties intéressées. Il exécutait la volonté de ceux qu'il est chargé de représenter. Il ne pouvait d'ailleurs faire autrement sans manquer à son devoir. Et il ne peut non plus que continuer à appliquer cette loi dans toute sa signification, tant que les syndicats ouvriers et les employeurs le désireront et de la manière qu'ils le demanderont ensemble, aussi longtemps que ça ne va pas contre d'autres lois en vigueur.

Mais il n'y a rien d'illégal, par exemple, à ce que toute une industrie, dans une région déterminée, soit soumise à des conditions de travail minima identiques. C'est plutôt le bien commun véritable de cette industrie qu'on a en vue en décrétant une telle réglementation.

Comment donc imaginer que l'Etat profite des ententes collectives qu'on lui demande d'extensionner, pour y introduire des clauses nouvelles ou en restreindre la portée en dehors de toute considération du bien commun? C'est introduire l'arbitraire dans les relations du travail et faciliter le contrôle de la profession par l'Etat. En un mot, c'est de la dictature en ébauche, et c'est intolérable.

Le monde ouvrier s'inquiète de l'interprétation que le gouvernement de notre province peut donner à la loi de la convention collective. Que le gouvernement s'immisce dans l'administration des Comités paritaires, qu'il soustraie à la juridiction d'un décret un certain nombre d'employeurs susceptibles normalement d'être soumis, ou fasse un découpage illogique dans une région tombant sous les effets d'un décret, et il fait perdre confiance aux parties intéressées dans la valeur et la raison d'être fondamentale de la loi de la convention collective.

Il serait moins vexatoire pour le monde du travail de se voir refuser l'extension de certaines conventions collectives que de les voir tronquées et réduites à un instrument de difficultés et de luttes au sein même de l'industrie.

Les relations industrielles se sont améliorées depuis la loi de la convention collective et grâce à elle. Mais une application arbitraire d'une loi semblable et qui a tant de

conséquences, ne peut que rendre la situation pire encore qu'elle pouvait être avant 1934. Il est plus facile de priver quelqu'un d'un certain ordre qu'il n'a pas connu, même s'il y avait droit, que de retrancher à quelqu'un des droits légitimes qu'il a déjà exercés. On produit en ce dernier cas des perturbations plus grandes qu'en tout autre temps.

La législation ouvrière n'est pas encore très élaborée. Les ouvriers sont très jaloux des quelques prérogatives que la loi veut bien leur reconnaître. Ils ont eux-mêmes réclamé cette législation afin d'éviter d'employer trop souvent le moyen de la grève pour obtenir justice.

Voudrait-on une fois de plus les justifier de croire que la grève est leur seul droit efficace, qu'ils ne peuvent compter sur l'Etat pour faire respecter la justice par tous, intégralement, sans distinction basée sur des motifs électoraux inavouables?

La loi de la convention collective a encore sa raison d'être. Mais les ouvriers seront les premiers à chercher des moyens plus efficaces d'améliorer les conditions de travail de la classe ouvrière si on fait perdre à cette loi sa signification qui est de réfléter à la lettre les ententes légitimes du capital et du travail.

Et ce point de vue est partagé à l'heure actuelle par tous les mouvements ouvriers libres de la province. Et c'est la façon de voir propre aux ouvriers. On pourrait certainement ajouter des preuves légales à ces arguments, mais les ouvriers sont d'abord intéressés par les résultats d'une législation qu'ils comprennent beaucoup mieux que les dissertations juridiques, qui ont tout de même leur importance, mais qui n'ajoutent rien à l'impression que peut faire sur eux une bonne loi arbitrairement appliquée.

Extrait du Bulletin des Relations Industrielles
par Léopold COTE



Horoscope GRATIS

par Jean DuPuy

Psychic-Massaliste-Astrologue

Envoyez votre nom et adresse avec votre date de naissance au long et 25¢ pour défrayer les frais de maille et d'impression et vous recevrez votre HOROSCOPE GRATIS avec un Porte-Boîte.

Adresser à
JEAN DUPUY
3904 rue Evelyn, VERDUN, Qué.

AU COUVENT

Nos premières — Janvier

Immatriculation: Jeannine Casault, Noëlla Gaudreau, Rollande LeBlanc, Agathe Bonneau.

3e année Lettres-Sciences: Rachel Noël, Colette Collin, Janine Anetil, Armande Nicole.

2e année Lettres-Sciences: Suzette Courcy, Huguette Boulanger, Thérèse Moreau, Pierrette Biron.

1ère année Lettres-Sciences: Jeannine Morin, Céline Mercier, Nicole Gagnon, Angela Caron.

7e année: Reine Boucher, Rollande Masson, Ghislaine Giasson, Renée Dumas.

6e année: Marthe Drouin, Claudette Rousseau, Denise Talbot, Olive Legendre.

5e année: Lise Tremblay, Louise Pelletier, Colette Fortin, Louise La-berge.

4e année: Louise-Marie Morin, Micheline Lebel, Murielle Métivier, Jeannine Marquette.

3e année: Jeannine Fortin, Lise Genest, Diane Clavet, Hélène Nicole.

2e année: Pauline Robin, Carole Carignan, Renée Fournier, Lise Guay.

1ère année: Micheline Cloutier, Michelle Morin, Pauline Rioux, Lise Paris.

Garçons

2e année: Raymond Béchard, André Marceau, Gilbert Normand, Serge Fortier.

1ère année: André Nicole, Yves Pelletier, Fernand Clavet, Raymond Giasson.

Ecole Paroissiale

7e année: Michelle Lavoie, Colette Samson, Cécile Green, Monique Fortin.

6e année: Germaine Cloutier, Marie Coutier, M.-Berthe Chabot, Thérèse Cloutier.

5e année: Yvette Boucher, Colombe Paradis, Thérèse Fréchette, Louise Blais.

4e année: Gertrude Fréchette, Céline Bernier, Pierrette Ouellet, Huguette Desprès.

3e année: Rollande Desprès, Lise Gagnon, Denise Boucher, Georgette Gamache.

2e année: Reine-Marie Lavoie, Pauline Dubé, Nicole Caron, Gilberte Thibault.

1ère année: Réjeanne Clavet, Lorraine Thibault, Monique Dubé, Yolande Ouellet.



Boîte de
15
Sachets
Moins de
5
centimes
la Pinte
Rhumatisme
Estomac
Rein
Foie

Comme à la source

l'eau minérale artificielle fraîche, gazeuse, alcaline.

Sithinés 33

du Docteur Groc

En vente: dans toutes les pharmacies.

Gros: 200, rue Vallée, Montréal.

Annonces classifiées

Homme demandé

Homme compétent comme Détaillant dans le comté de Montmagny. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable où les produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits, Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dept. MI-B-526-163, Montréal.

Aux Dames et Demoiselles

Pour ouvrages à l'"Hemstich" point d'ourlets à bord picots, boutons couverts ou pour vous procurer corsets et brassières de Marque "Nature Rival", rendez-vous chez:

Mlle Ernestine COTE

Rue St-Thomas, Montmagny 20 j.n.o.

À QUI LA CHANCE ?

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, qui a l'ambition de devenir marchand indépendant prospère. Clientèle établie, gros revenu assuré dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager voici la chance de votre vie. Crédit aux personnes responsables. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la **Compagnie J. R. Watkins, Dépt. Q-M-7A, 350 St-Roch, Montréal, Qué.**

À VENDRE

AUTOMOBILE de marque **CHEVROLET, 1949, sport coupé, avec chauffage et radio, en parfait ordre.** S'adresser à 160 W ou au Bureau du "Peuple".

SPÉCIAL! SPÉCIAL

Miel pur ambré No: 1.
Chaudières de 30 lbs, 18c la lb.
Aussi chaudières 4 lbs.
Bons desserts.
Recommandé pour rhumes.

WILFRID LEBLANC

27/3 fs.

Economisez \$1.50

SELECTION du Reader's Digest offre aux personnes non-abonnées, pour la somme de \$2.00, 14 mois d'abonnement, soit une économie de \$1.50 sur le prix régulier de \$3.50.

M. GÉRARD BLAIS

12, rue St-Louis

Montmagny Tél. 199
Jusqu'au 15 mars seulement.
27/3 fs.

mille âmes, alors qu'il n'atteint pas un par cent mille dans les centres bien protégés. Telle devrait être la situation partout. Pareille amélioration sera acquise quand, dans les agglomérations rurales et dans toutes nos familles, on ne boira plus que de l'eau saine, salubre. A cet égard, une étroite collaboration entre les praticiens et le ministère de la santé a d'heureuses conséquences.

Après Hiroshima

Le lancer de la première bombe atomique sur Hiroshima continue à avoir des conséquences inattendues. C'est ainsi que le capitaine d'aviation Robert Lewis, un catholique, qui lança le premier engin atomique, vient d'entrer en religion. Le 5 août 1945, il avait pris l'air sans connaître ni sa destination, ni le but de sa mission. Quand il eut appris les effets de l'ordre qu'il avait exécuté, — 10,000 morts et destruction des trois-quarts de la ville, — il perdit la paix de la conscience. C'est ce qui l'a amené à aller chercher dans la solitude religieuse l'apaisement de ses inquiétudes.

J'ai été un paria

Sous ce titre captivant Jean Mermod, le grand aviateur français, nous raconte, dans le Digest français de février, ses débuts difficiles qui feront réfléchir tous ceux qui veulent réussir sans travailler — surtout sans persévérer. Dans ce même numéro, varié pour plaire à tous, le Digeste français offre en primeur un texte du célèbre écrivain, Claude-Henri Grignon, auteur du grand succès de librairie "Un homme et son péché", sur notre étoile de la radio et du cinéma Nicole Germain, intitulé "Ma voisine Nicole". De plus, les lecteurs auront intérêt à lire les articles suivants: L'envers de la célébrité; La chance et les malchances; Les morts étranges; Le règne de la bête du grand écrivain français G. Duhamel; Je ne suis qu'un passant; Les 7 péchés capitaux de la médecine; Le judo peut vous sauver la vie; A l'assaut du sommet du monde. Les lecteurs en mal de voyage seront heureux de lire l'étonnant voyage: Huit mois chez les lamas tibétains.

Pour finir, nous signalons un texte important du Rév. Père Bergounioux, prédicateur du Carême à Notre-Dame sur "La spiritualité de St. François".

Plus que jamais le Digeste français s'améliore pour atteindre son but ultime: *plaire tout en instruisant.*

D'œuf en poule... de poule en œuf...

Le folklore, et en particulier le folklore musical, est bien autre chose qu'un item de musée, un souvenir poussiéreux qu'il faut préserver d'un soleil trop ardent de peur qu'il ne déteigne. Il ne se résume pas du tout à quelques vieux airs anonymes, chansons d'une époque dont seuls les vieillards les plus anciens auraient quelque souvenance...

Le folklore au contraire, est une chose vivante... essentiellement vivante! Il se chante, il se continue, il s'adapte, il demeure éternellement jeune en dépit des années, en dépit des siècles. Ainsi au Canada, nombre de ces airs nous ont été apportés de France par nos ancêtres. Transplantés sur une terre neuve, ils ont vécu d'une sève nouvelle. Tout comme l'olivier que l'on régénère après plusieurs siècles en lui greffant une branche d'un arbre jeune, ces chansons ont passé de bouche en bouche, se transformant selon les circonstances ou la région. Et petit à petit elles sont devenues partie intégrante de la vie canadienne.

Pour rendre hommage une fois de plus à ces chanteurs anonymes, gardiens les plus authentiques de nos plus vieilles traditions, les dirigeants de l'Office national du film ont voulu réaliser un autre documentaire sur le folklore musical français du Québec. Cette fois, c'est la jolie berceuse *La poulette grise* que l'on a transcrite au cinéma. La voix chaude d'Anna Malenfant redit cet air qui nous est venu du XVIIe siècle, et que tant de mères et de grand-mères ont chanté avant elle en changeant les rimes des vers suivant le nom du petit enfant que l'on voulait endormir.

Un dessin animé en couleurs de Norman McLaren illustre ingénieusement la mélodie selon la technique dite de changements progressifs c'est-à-dire qu'un même dessin est photographié des centaines de fois. Après chaque prise de vue, l'artiste retouche son sujet: il retranche, ajoute, transforme, selon le besoin. La poule dans l'œuf,

Ce qu'on lisait dans "LE PEUPLE"

En 1901

Le grand compositeur Guiseppe Verdi meurt à Milan.

La jeune reine Victoria est inhumée à Londres; le nouveau roi Edouard VII reçoit des témoignages de loyauté de tous ses sujets.

En 1925

M. et Mme Adélard Blais de St-François fêtent leurs noces d'argent.

A Ladurantaye, M. Joseph Mercier est élu maire pour un quatrième terme.

André Nault, compagnon de Louis

Riel en 1870, est décédé à Winnipeg, âgé de 95 ans.

Mgr Paré prononce une conférence sur Pierre le Grand devant les membres de l'Association Littéraire et Artistique de Montmagny.

En 1940

6 maisons sont détruites par le feu à St-François et deux ou trois autres sont fortement endommagées. Les pertes se chiffrent entre \$75,000. et \$100,000.

M. Lacasse Rousseau, industriel de Montmagny, décède à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 67 ans. La population de Rivière-Ouelle est de 1514 âmes.

Chantiers d'autrefois et d'aujourd'hui

CABANO, DNC. — Grâce à la bienveillance du Major Robert Barras, ingénieur-forestier pour la Cie Fraser à Cabano, nous avons eu le plaisir de visiter ces opérations et avons pu constater les améliorations sensibles apportées dans l'exploitation de cette industrie.

Ceux qui ont connu ces travaux il y a 35 ou 40 ans, peuvent comparer le modernisme apporté dans ce domaine, puisque le tout se fait avec beaucoup plus de célérité qu'aux temps anciens, tout en fournissant aux ouvriers énormément moins de travail et donnant un meilleur rendement.

Le charroiyage se fait généralement avec des camions munis de remorqueuses appropriées et nos braves chauffeurs font des trajets de 10, 15, 20 ou 30 milles dans des chemins entretenus par des équipes nocturnes, le chargement s'effectue au moyen de palans doubles ac-

tionnés par un cheval, favorisant un empiement rapide et beaucoup moins de fatigue pour les hommes. Il y a encore certains endroits où les chevaux sont indispensables.

Tous ces billots sont déchargés sur un lac, toujours par des moyens rapides et sans dépense d'énergie humaine. Une invention moderne, greffée sur une auto-chenille, s'occupe exclusivement du déchargement.

Revenons maintenant aux habitations des bûcherons, à part des dépendances occupées par les mesureurs de bois, contremaîtres, commis préposés à la comptabilité, poste de ravitaillement de gasoline, ateliers de constructions et réparations, nous avons pu visiter le logement des hommes spacieux, dortoirs, salle de toilette avec eau chaude et froide, buanderie, séchoir etc... le tout entretenu par un employé spécial désigné à cette fin.

Pour terminer nos investigations, nous nous transportons aux cuisines-réfectoires où un cuisinier accueillant nous reçoit avec beaucoup de sympathie, nous offrant un succulent repas qui est accepté avec enthousiasme, parce que l'air pur de la forêt a contribué à nous procurer une faim de gargantua.

En conclusion de tout ceci, nous sommes heureux d'avoir pu constater les améliorations modernes pour les travailleurs de la forêt et en même temps procurant aux compagnies un résultat notable.

Les affaires de tout le monde

par

Don Graham



Vous est-il déjà arrivé de vous croire perdu?

Cela arrive à la plupart des gens, au moins une fois dans la vie... après avoir tenté d'accomplir l'impossible, ou peut-être dans une mauvaise passe. Il importe alors de se rappeler que nous avons des ressources latentes capables de nous faire passer par plus d'une crise.

Songez à tous ces cas d'héroïsme où l'endurance et le courage humains ont triomphé des plus dures épreuves. Prenez le naufragé qui était certain de ne pouvoir supporter cinq minutes l'eau glacée de la mer, mais qui a quand même tenu bon pendant des heures et a fini par être sauvé.

Cette endurance ne se manifeste pas que dans des épreuves physiques, elle triomphe également dans le domaine de l'esprit et du sentiment. Quand le malheur s'abat sur vous, tenez bon, car le succès ou le soulagement pourraient être si près!

Rappelez-vous que "la nuit est toujours au plus sombre juste avant l'aurore".

Pourquoi une famille devrait-elle se trouver dans la misère quand elle perd son soutien? L'assurance met à la portée de tout père de famille le moyen de pourvoir aux besoins de sa famille ainsi qu'à son propre revenu de retraite.

Qualité
Variété
Économie



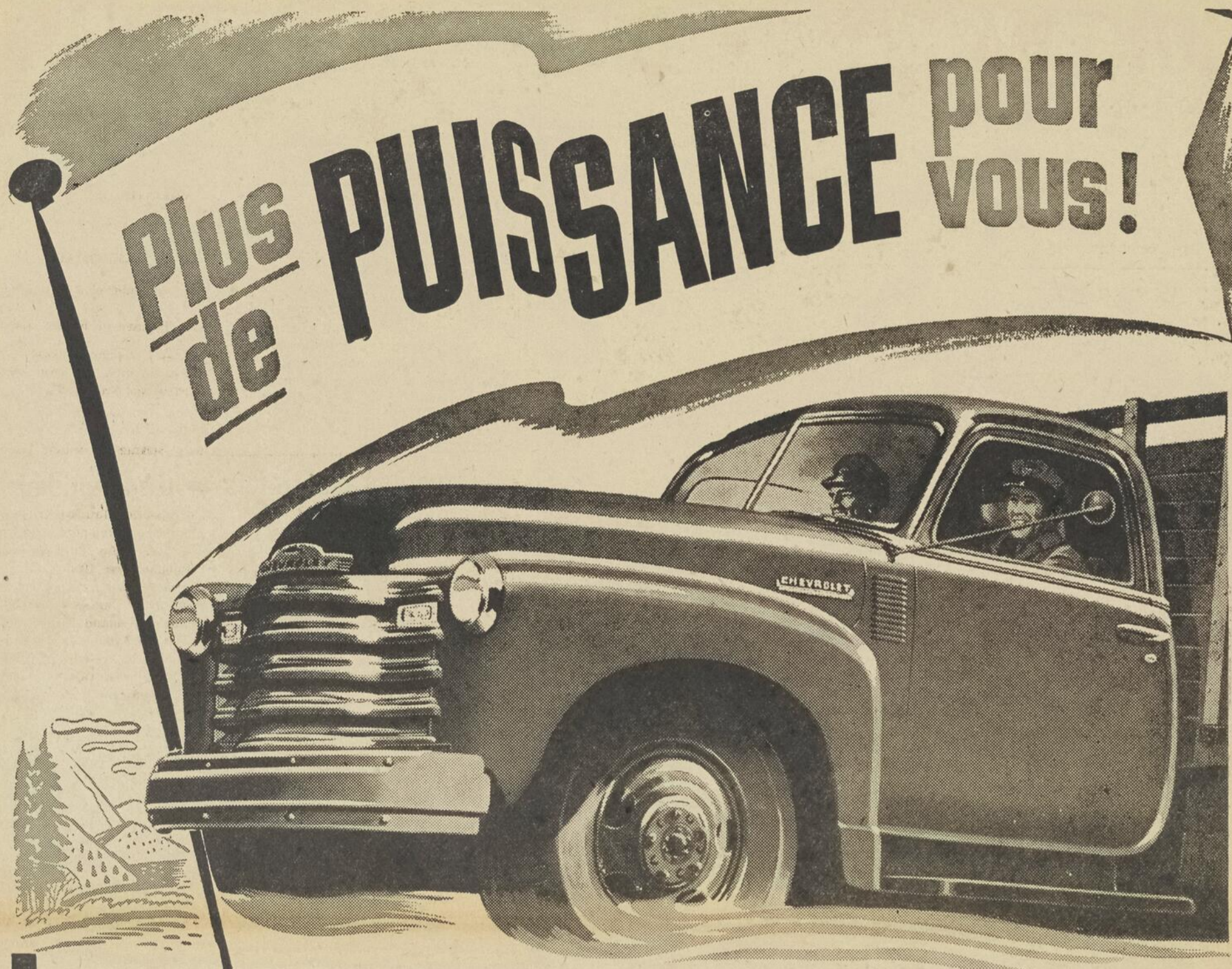
Vous trouverez toujours un GRAND ASSORTIMENT de TISSUS À LA VERGE, CRÊPES, LAINAGES, COTONNADES À DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Laine Bouquet

Gérard BOULAY

rue Saint-Louis,

MONTMAGNY



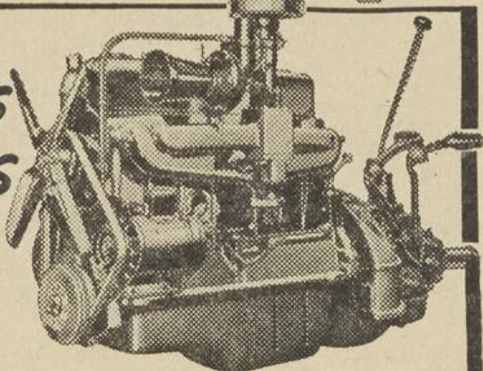
Les camions CHEVROLET

pour 1950!

- REPRISES PLUS VIVES!**
- DESSIN AVANCÉ!**
- CONFORT SUPÉRIEUR!**
- MEILLEURE TENUE EN CÔTE!**
- REMARQUABLE DURABILITÉ!**
- PLUS DOUX AUX FAIBLES VITESSES!**
- MEILLEURE PERFORMANCE EN GÉNÉRAL!**

3 MOTEURS EXCELLENTS

- 92 CHEVAUX
- 105 CHEVAUX
- 110 CHEVAUX


 A detailed illustration of a Chevrolet engine, showing various components like the cylinder block, pistons, and valves.

Les trois moteurs Chevrolet sont conçus pour vous donner plus de puissance — une meilleure performance dans les côtes, des reprises plus vives et plus douces, un réchauffage plus rapide, un fonctionnement amélioré aux faibles vitesses — un meilleur rendement à tout point de vue!

CT-150AF

Voyez-les
aujourd'hui!

Plus de puissance à votre disposition, plus de profits pour vous — dans les nouveaux camions Chevrolet 1950 très améliorés! Ils sont destinés à accroître encore davantage la renommée des camions Chevrolet en fait d'économie, de sûreté, de confort et de durabilité. Voyez-les aujourd'hui — renseignez-vous à fond sur la construction avancée des nouveaux camions Chevrolet.

Garage Montmagny Enr.
A. A. Blais prop.

MONTMAGNY 2^e DANS LA RÉGIONALE

Vandal et Martin en tête des compteurs. — Montmagny en deuxième position avec 23 points.

Jean-Paul Vandal, du Montmagny, et Fernand Martin, du Donnacona, sont sur un pied d'égalité en tête des compteurs du circuit Valière, avec chacun 27 points à leur crédit. Des cinq premiers compteurs, quatre sont des porte-couleurs du Donnacona. En effet, les meneurs sont talonnés par Egide Royer et Charles Lortie, tous deux du Donnacona, qui ont chacun 26 points à leur actif. Royer mène dans le domaine des francs buts avec 14 à son crédit, tandis que Martin a mérité 16 assistances.

Blodeau du St-Raymond, est encore le "bad-man", avec un grand total de 44 minutes passées au pénitencier.

Chez les gardiens de buts, Jean-Paul Douville, du Donnacona, mène encore avec l'excellente moyenne de deux points par partie. Il est toutefois suivi de près par le vétéran Maurice Courteau, qui a l'excellente moyenne de 2.35 par jouée.

Le club Montmagny est celui qui a été le plus puni avec 178 minutes au frigidaire.

Voici les statistiques préparées par le secrétaire-trésorier, M. Jacques Gosselin:

	B.	A.	Pts	Pn.
Vandal, J.-P., Mont.	13	14	27	6
Martin, F., Don.	11	16	27	16
Royer, Egide, Don.	14	12	26	17
Lortie, Charles, Don.	13	13	26	24
Trépanier, E., Don.	9	11	20	2
Gimael, Guy, St-Ray.	8	11	19	8
Jacob, J.-M., Don.	6	12	18	2
Laforest, H., Mont.	10	6	16	16
Boulet, C., Mont.	8	8	16	21
Vézina, Roger, Lauzon	8	6	14	8
Gauthier, Ray., Don.	8	6	14	2
Garneau, Gaston, Don.	2	12	14	14
Caseault, Roy., St-Ray.	8	5	13	4
Boulet, A., Mont.	6	7	13	18
Coreoran, D., St-Ray.	3	10	13	...
Larouche, Ray., Lauzon	6	5	11	15
Pissinis, C., St-Ray.	6	5	11	4
Vézina, Réal, Lauzon	4	5	9	10
Fecteau, G., Lauzon	1	8	9	8
Brochu, R., Lauzon	5	3	8	...
Blodeau, C., St-Ray.	2	6	8	44
Joncas, G., Mont.	2	6	8	11
Leclerc, Paul, St-Ray.	2	6	8	2
Laroche, R., Don.	1	7	8	22
Desnoyers, J.-L., Lauzon	5	2	7	2
Préfontaine, L., St-Ray.	5	2	7	11
Roy, C., Don.	4	3	7	4
Fréchette, E., Mont.	2	5	7	4
Walsh, R., Mont.	6	...	6	10
Legaré, R., Don.	3	3	6	26
Bernard, G., Lauzon	1	5	6	6
Kusmaski, J., St-Ray.	1	5	6	10

GARDIENS DE BUTS

	Pj.	B.	Bl.	Moy.
Douville, J.-P., Don.	11	22	1	2.00
Courteau, M., Mont.	14	33	1	2.35
Bédard, C., Don.	4	10	...	2.50
Cantin, R., St-Ray.	5	20	...	4.00
Barrette, M., St-Ray.	1	4	...	4.00
Landry, R., Lauzon	2	10	...	5.00
Bédard, Claude, St-Ray.	6	35	...	5.83
Lchance, P., St-Ray.	1	6	...	6.00
Bérubé, F., Lauzon	11	68	...	6.18

MINUTES DE PUNITIIONS PAR CLUB

	P.J.	Pun.
Lauzon	13	131
St-Raymond	13	113
Donnacona	14	139
Montmagny	14	178

CLASSEMENT DES CLUBS (Après les jouées du 28 janvier)

	M.	B.	A.	P.	Pn.	Pts	
Montmagny	16	11	4	1	66	38	23
Donnacona	16	13	3	0	79	38	26
St-Raymond	15	5	9	1	55	72	11
Lauzon	17	2	15	0	53	105	4

Club Richelieu

(suite de la page 1)

en plus petite quantité, le conférencier décrit le rôle que remplit la chaux dans la croissance des plantes. La chaux nourrit les plantes, dit-il, corrige l'acidité du sol et en assure un meilleur équilibre.

Parlant de l'extraction et de la consommation de la pierre à chaux, le conférencier fait remarquer que 38 carrières opèrent actuellement dans la province de Québec. Les ventes, qui s'établissaient à 36 millions de tonnes en 1934, étaient de 300 millions de tonnes en 1948. Toutefois, ajoute-t-il, il ne faut pas chauler les yeux fermés et il faut toujours consulter un agronome pour connaître la nature du sol et les exigences des plantes qu'on y cultive, car toutes n'ont pas également besoin de chaux; les unes sont très exigeantes, les autres le sont moins et d'autres sont tout à fait indifférentes.

Par un chaulage rationnel, on augmente le rendement pour une superficie donnée, réduisant ainsi le coût de production, affirme M. Potvin.

Le conférencier fut remercié par M. Paul Carignan, agronome de Montmagny, qui insista sur la relation qui existe entre le sol, l'alimentation et une meilleure santé.

Mise au point

Un article, paru dans votre journal de la semaine dernière, avec le titre "Le Syndicat des Producteurs de lait" et avec sous-titre "Pour résumer les renseignements concernant le lait" mérite quelques commentaires. Cet article, bien que signé par un homme de science, nous paraît inexact et de nature à induire la population en erreur.

La définition qu'on donne du lait est bonne, mais il est évident que l'on veut se payer votre tête lorsqu'on affirme que le lait nature est un "produit sain, pur et intact, toujours supérieur au produit nettoyé qu'est le lait pasteurisé."

Est-ce que les vaches qui fournissent le lait devant être pasteurisé sont moins propres et moins de luxe que celles qui fournissent le lait et qui est consommé cru dans Montmagny? Est-ce que les personnes qui s'occupent de la manipulation du lait pasteurisé sont moins propres que celles qui président à la manipulation du lait cru distribué? Soyons donc sérieux.

Le monopole de la propreté n'a pas été acheté par les producteurs du lait cru. A preuve: le lait le plus sale que nous ayons vu depuis les dernières semaines était du lait d'un producteur de lait cru.

L'unité sanitaire exerce une grande surveillance du lait. Elle enseigne aux producteurs comment produire un lait propre et sain. Elle peut se rendre compte, par des examens de sédimentation, si les mesures conseillées sont observées. Si le lait est sale, l'unité sanitaire le colore et le retourne (du moins à la laiterie). Cessons donc de répandre cette fausseté dans le public que le lait cru est propre et que le pasteurisé est sale.

Quant au principe de la pasteurisation, il reste certain que chauffer le lait pendant 30 minutes à 143° F. tue les microbes de la fièvre ondulante, maladie que nous avons rencontrée dans Montmagny depuis quelques semaines.

Tout ce que nous voulons dans le cas présent, c'est d'éviter que des maladies soient causées par le lait cru. Nous ne demandons pas aux producteurs de lait cru de faire pasteuriser leur lait. Nous exigeons cependant que leur troupeau soit examiné et trouvé indemne de maladie, afin de préserver la santé publique.

M. Bois dit que quelques cas de maladies, ce n'est pas grand-chose, qu'il ne faut pas partir en peur pour cela. Est-ce qu'il aimerait que ces quelques cas de maladie sérieuse arrivent dans sa famille? Il a de plus une comparaison qui nous fait rire. C'est vrai que si quelques accidents d'automobile arrivent, on ne doit pas conclure qu'il faille aller à pied pour cela, mais nous croyons tout de même qu'il faut redoubler de précaution afin d'éviter les accidents à l'avenir.

Pour terminer il serait bon de noter que tout ce qui regarde, de près ou de loin, la santé publique est du ressort de l'unité sanitaire du comté qui détient du Ministre de la Santé son autorité en la matière.

Dr Albert DUMAS, M.H.

BONS MOTS

Le chauve. — Quand j'ai vu le cadavre, mes cheveux se sont dressés sur ma tête.

Le juge. — N'oubliez pas, monsieur, que vous avez juré de dire la vérité.

VICTOIRE SURPRISE DU BUCHERON

Dans la ligne de comté, Le Bûcheron a remporté une victoire surprise, lundi soir dernier, contre le St-Jean Port-Joli au compte de 5 à 4. Pierre Fortier fut, sans contredit, l'étoile de la partie et son jeu efficace donna la victoire à son équipe. Alors qu'il ne restait qu'une huitaine de minutes de jeu et que le compte était 4 à 3 en faveur de St-Jean, Fortier plaça deux fois la rondelle dans les filets des adversaires, donnant ainsi à son club, une victoire à laquelle on ne s'attendait plus.

Voici le détail de cette partie sensationnelle.

1ère période	
1—Bûcheron — Boulet (Morin, Gaudreau) ...	8.02
2—St-Jean — Caron (Robichaud) ...	15.42
Punition: Normand.	
2ème période	
3—St-Jean — Verreault ...	2.12
4—St-Jean — Paré ...	3.56
Punitions: Normand, Boulet.	
3ème période	
5—St-Jean — Fournier (Lainé) ...	0.20
6—Bûcheron — Maçon ...	9.11
7—Bûcheron — Morin (Boulet) ...	11.27
8—Bûcheron — Fortier ...	12.47
9—Bûcheron — Fortier ...	18.46

Le Bûcheron entretient l'espoir de remporter le championnat de cette ligue; le seul obstacle sérieux est le L'Islet, mais les organisateurs disent que leurs joueurs n'ont pas encore donné tout leur rendement, ce qui se produirait d'ici les prochaines rencontres.

Tournoi de pool de la J. O. C.

SEMI-FINALE

Gilles Coulombe et J.-C. Painchaud vs J.-Guy Bernier et Roland Lacombe

L'équipe Bernier-Lacombe remporta la victoire. Par cette victoire elle passe en Finale.

FINALE

J.-Guy Bernier et Roland Lacombe vs Maurice Laberge et Paul Paris

L'équipe de Maurice Laberge et de Paul Paris remporta facilement la victoire. Elle devient l'équipe championne pour 1950.

Ce qui est la fin d'un tournoi fut un grand succès sous l'habile direction d'Armand Lebel qui en était l'organisateur et grâce à la coopération de tous les joueurs.

Meilleures félicitations aux nouveaux champions.

Armand Lebel, l'organisateur du tournoi invite tous ceux qui ont participé au tournoi à assister à l'Assemblée Générale de la J.O.C. dimanche prochain le 5 février à 10 hres précises. A cette occasion il présentera le magnifique trophée donné par M. Léopold Côté, agent d'affaires du Syndicat du textile.

Tous les joueurs se joignent à l'organisateur du tournoi pour le remercier de tout cœur de l'intérêt qu'il porte aux sports organisés par la J.O.C.

UN FAVORI depuis 200 ans



TOUJOURS EN VENTE

À LA COMMISSION DES LIQUEURS

Pour les

HOMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.

Je gage qu'il prend une BOSWELL

BIÈRE BOSWELL ALE

TRADE MARK

GREEN LABEL ALE

QUEBEC

L'essayer c'est l'adopter

Demandez la bière BOSWELL chez votre épicière

Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

Meilleure Qualité —
D'emploi Facile

SACS DE THÉ "SALADA"

Au Cinéma TACHÉ

La "Rhapsodie en Bleu"

"Rhapsodie en bleu", film racontant la vie du célèbre compositeur George Gershwin, est à l'affiche avec dialogue français au TACHÉ. Cette magistrale production nous présente dans le rôle de Gershwin Robert Alda. En plus nous y verrons des favoris de l'écran et du concert tels que Joan Leslie, Alexis Smith, Paul Whiteman, la fameuse pianiste Hazel Scott. Quelques-uns des ces artistes persissent à l'écran sans nom d'emprunt.

Voici de grands éloges faits de Hazel Scott par de sérieux critiques. "Cette pianiste virtuose manifeste une impeccable technique, donnant de la délicatesse et du brillant aux rêveuses mélodies". Cela nous donne une idée du régal que nous offrira Hazel Scott dimanche et lundi au TACHÉ dans le

film "Rhapsodie en bleu".

George Gershwin mourut célibataire, mais dans "Rhapsodie en bleu", nous verrons deux femmes dans sa vie. En fait, il ne se maria jamais, mais Joan Leslie personnifie la femme qu'il aimait et qui serait certainement devenue son épouse si la mort n'était venue faucher sa jeunesse.

A l'apogée de la célébrité, Gershwin prit part à un concert de l'orchestre Symphonique de New-York, en qualité de compositeur, pianiste, soliste, et chef d'orchestre.

Certes, tout le public cinéphile de Montmagny et des environs applaudira avec fierté un spectacle d'une telle envergure au TACHÉ, dimanche et lundi, les 5 et 6 février.

Un industriel modèle

Le grand patron catholique, Léon Harmel, fondateur du Val des Bois, qui fut un pionnier de la promotion ouvrière, continue à inspirer par son exemple les industriels de notre époque. C'est l'Angleterre actuellement qui se met à son école. Le Catholic Herald consacrait récemment un long article à sa méthode et à ses bons résultats. On vient aussi de présenter à Londres, en présence de nombreuses personnalités, un film en couleur "Peace Work" dû à Alan Turner, qui retrace sa vie et ses oeuvres. S. Exc. Mgr Craven, se fit l'interprète de l'auditoire enthousiasmé et déclara: "Ce chef-d'oeuvre c'est l'enseignement du catholicisme social mis en pratique". Un volume consacré au Val des Bois paraîtra bientôt en anglais.

Lois Marshall et Robert Savoie

Les auditeurs de *Nos futures étoiles* entendront deux des jeunes chanteurs qui ont participé aux dernières éliminatoires de ce concours, l'an dernier. Radio-Canada présentera dimanche le 5 février, à 9 heures du soir, Lois Marshall, soprano de Toronto, et Robert Savoie, baryton de Montréal.

Tous deux ont participé à de nombreuses émissions et à de grands concerts. Lois Marshall a chanté avec l'orchestre symphonique de Toronto le célèbre choeur Mendelssohn et on a pu l'entendre dans plusieurs présentations importantes de Radio-Canada.

Robert Savoie a fait des débuts brillants à l'opéra et l'on peut prévoir qu'il ira loin dans cette voie. Il a tenu des rôles dans "Rigoletto", "Samson et Dalila", "Manon" et dans quelques autres spectacles qui ont été présentés à Montréal.

L'heure dominicale

Le prochain forum de l'Heure dominicale portera sur un autre sujet fort controversé: les conditions de l'entente entre patrons et ouvriers.

La discussion sera transmise par Radio-Canada dimanche, le 5 février à 5 h. 30 de l'après-midi. Le directeur de l'Heure dominicale, M. l'abbé Ovil Bélanger, a invité un employeur, de Québec, M. Marcel Orépeau et un travailleur de Montréal, M. Jules Gauthier.

Rappelons que M. Bélanger étudiera le même sujet dans sa causerie qui sera diffusée samedi le 4 février, à midi.

"La veuve joyeuse"

"La veuve joyeuse", tel est le titre de la charmante opérette qui sera présentée, le 6 février, au "Théâtre lyrique Molson", commandité par la Brasserie Molson et radiodiffusé chaque lundi soir, de 9 h. à 10 h., par le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles de l'opérette seront tenus par: Fernand Martel, Marthe Lapointe, Jean-Paul Jeanotte, Louis Bourdon et Andrée Lescaut.

Pour assister aux émissions, données de la scène de l'Auditorium du Plateau, à Montréal, on se procure des billets en écrivant au "Théâtre lyrique Molson", boîte postale 7200, Montréal, sans oublier de joindre à chaque demande une enveloppe affranchie et libellée au nom du destinataire.

CONSTRUCTEURS



Nous avons en vente des portes en B. C. Fir de toutes les grandeurs, panneaux de veneer, laine minérale de 2" et 3" d'épaisseur.

Gérard Collin, Inc.

MONTMAGNY, P.Q. Tél.: 399

PIERRETTE ALARIE



La venue à Montmagny de Pierrette Alarie constitue un événement musical de la plus grande importance, car c'est une artiste de réputation telle qu'il nous est rarement donné d'en entendre dans notre ville.

Le concert de jeudi soir prochain, le 9 février, fera sûrement l'enchantement de tous les amateurs de chant et d'art.

La carrière de Pierrette Alarie, soprano coloratura, étoile du concert, de l'opéra et de la radio, débuta à New-York, le 8 décembre 1945. Depuis cette date, sa réputation n'a cessé de grandir au point qu'un critique musical de la métropole américaine disait d'elle après une représentation du Bal Masqué, de Verdi, où elle tenait le rôle d'Oscar, qu'elle était digne de prendre la succession de Lily Pons.

Ses stages avec le Metropolitan Opera, ses concerts dans les deux Amériques, ses tournées triomphales en Europe d'où elle revient justement, n'ont fait que consacrer la réputation d'artiste qu'elle s'était déjà acquise dans la province de Québec.

BOURVIL A RADIO-CARABIN

BOURVIL, l'incomparable comique français, sera l'invité d'honneur à Radio-Carabin, le 8 février.

Bourville est un simple village de la Seine Inférieure; un village planté au coeur de riches herbages, un village frais et coloré, pimpant, avec des volailles blanches bruisant dans les cours de ferme, des des chalets aux volets verts et des pommiers naturellement. C'est là que le petit André Raimbourg naquit aux souvenirs et du nom qu'il fit le sien. Il reste quelque chose de ce paysan dans l'artiste désormais célèbre. Une bonhomie totale d'abord, et l'absence de chiqué, la simplicité. Et aussi cette malice intérieure, cette naïveté rusée. Il fut le gamin espiègle, l'écolier qui se moque et déjà on remarquait sa finesse, son esprit éveillé, ses dons d'imitation. Son répertoire poussé à la perfection, tend à imposer cette silhouette de grande façon un peu niais se dandinant dans son costume écriqué des dimanches. BOURVIL a tourné plusieurs films et inlassablement, les auditeurs de la radio réclament de l'entendre.

Cette semaine, notre as comique, Roger Garand, alias Demiard Lapointe visite sa petite amie, Chopine Caillé. "Quand allons-nous faire

partie de la crème de la société, mon p'tit demiard?" — "Bien, ma grosse chopine, pour monter si haut que ça, il faut que j'fasse bien d'argent, puis pour faire d'argent, il faut que j'monte bien des escaliers". Dans un deuxième sketch vous réentendrez le petit Jean-Paul et en troisième lieu, deux jeunes mariés qui bâtissent une maison de rêves: "Mon chou-chou-fleur, prends ce qu'il y a de plus beau, c'est ton père qui paye".

Pour l'écoute de "Radio-Carabin", chaque mercredi soir à neuf heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

OFFRES EXCEPTIONNELLES

en

FOURRURE

- Mouton de Perse
- Chat sauvage
- Rat musqué
- Vison
- Caston
- Seal, Etc. . .

RITA NORMAND

Téléphone: 248

5, rue Frontenac, Montmagny.

Lisez
notre
journal

CINEMA TACHE

DIMANCHE - LUNDI — 5-6 février:

Un enchantement pour l'oreille — Un ravissement pour les yeux
"RHAPSODIE EN BLEUE"
(version française)

avec Robert ALDA, Joan LESLIE, Al JOHNSON, Hazel SCOTT
Reconstitution de la carrière du célèbre Geo. GERSHWIN.

MARDI - MERCREDI — 7-8 février:

"LE TRIOMPHE DE TARZAN"
(version française)

avec Johnny WEISMULLER, Nancy KELLY, Frances GIFFORD.
Film d'aventures

"ADVENTURE IN BALTIMORE"

avec Shirley TEMPLE et Robert YOUNG

JEUDI - 9 février:

"THE MAN FROM COLORADO"
(en couleurs)

avec Glenn FORD — Ellen DREW — William HOLDEN

VENDREDI - SAMEDI: 10-11 février:

"VENGEANCE DE FEMMES"
(version française)

Interprètes: Charles BOYER — Ann BLYTHE

"TENSION"

avec Audrey TOTTER — Richard BASEHART

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00



Chez les Chevaliers de Colomb

Le Conseil 2634, des Chevaliers de Colomb de Montmagny semble à la veille de fêter ses noces d'argent. En effet, c'est le 8 mars 1924 que l'établissement d'un sous-Conseil des Chevaliers à Montmagny était, pour la première fois, proposé. Les promoteurs de ce mouvement progressif étaient M. J.-K. Laflamme, grand Chevalier du Conseil de Lévis, M. Samson qui en était le secrétaire financier, le Dr. Jos. Gagnon de Montmagny et plusieurs de ses concitoyens jouissant déjà des avantages de la Chevalerie.

Dès le début les citoyens de l'élite de notre ville comprirent les immenses services que pouvait leur rendre cette association de toutes les bonnes volontés sous une direction à la fois chrétienne et humanitaire.

Aussi, dès le 13 mars, les esprits étaient d'accord et 14 jours plus tard, les élections donnaient au Sous-Conseil de Montmagny son premier député Grand Chevalier, M. Polydore Guay, et son premier Grand Aumônier, Mgr Alfred Paré, dont la personnalité brillante et sympathique a laissé chez nous un souvenir ému et ineffaçable.

L'on remarquera que Montmagny devait demeurer Sous-Conseil de Lévis jusqu'à l'obtention de sa charte, et que, dans l'intervalle elle recevait sa direction et ses impulsions du Conseil de Lévis.

Puis, la popularité de la Chevalerie prenait vite des proportions encourageantes, car on lisait dans les journaux du temps, que le 1er mai 1924, les Chevaliers de Montmagny possédaient déjà leurs quartiers-généraux et que le 11 mai suivant cinquante-deux candidats de la région étaient initiés par le Conseil de Lévis.

Et Montmagny peut se faire gloire de n'avoir pas arrêté là son élan. Nos Chevaliers devaient jouer un rôle important dans la vie sociale et civique de notre ville. Tour à tour, ils épaulèrent les activités

patriotiques de notre société nationale, organisèrent des soirées récréatives pour aider à payer le coût de la réfection du temple paroissial, dotèrent enfin leur groupement de salles spacieuses dans l'ancien Hôtel de Ville. Et à travers tout cela, l'association ne négligeait pas le bien de ses membres, leur rendait la vie commune plus facile et agréable, prêtait sans hésiter son concours à tout ce qui tendait à servir la cause urbaine et à soulager la misère des malheureux.

Tels furent les débuts d'une organisation que tout le monde connaît à Montmagny, et dont personne ne peut nier le travail de premier plan aussi bien dans la vie paroissiale que sociale. Dans un monde où celui qui n'avance pas recule, il fallait que le Conseil 2634 de Montmagny alla de l'avant. Et c'est pourquoi, il a déjà formé et forme encore de vastes projets dont il espère la réalisation dans un temps assez rapproché.

Un nouveau Sous-Conseil

Le Sous-Conseil de l'Islet-Station, fondé récemment par le Conseil 2634 des Chevaliers de Colomb de Montmagny, a inauguré sa vie personnelle le 30 janvier dernier.

Les officiers élus sont les suivants: Président: M. Marcellin Létourneau. Vice-Prés.: Dr Gérard Plourde. Sec.-Financier: M. Maurice Bernier. Sec.-Archiv.: M. Hector Tondreau. Intendant: M. Thos. Gendron. Garde Int.: M. Geo.-Henri Poitras.

La première assemblée, sous la présidence de M. M. Létourneau, réunissait une assistance considérable. On discernait l'esprit confraternel qui règnera chez les Chevaliers de l'Islet-Station et l'enthousiasme avec laquelle on assumerait les nouvelles tâches.

Les auditeurs eurent le plaisir d'entendre le Grand Chevalier des C. de C. de Montmagny, M. J.-W. Berger, ainsi que les Fr. Clavet et Paradis. Le premier offrit à la nouvelle organisation ses félicitations pour son bel esprit et ses vœux de longue vie et de succès dans le cadre de l'Ordre. Il eut des paroles élogieuses pour les officiers du nouveau Conseil dont plusieurs ont déjà fait leur preuve. Les deux autres visiteurs s'en tinrent surtout aux conseils pratiques et à la marche à suivre dans l'administration du groupe, tant au point de vue financier qu'à celui de la réalisation du programme en cinq points. Tous deux insistèrent sur la coordination qui doit exister entre tous les Conseils afin d'atteindre, avec succès, le but commun.

L'absence de M. L.-B. Pelletier, de Lévis, Député du District a été vivement regrettée par l'assistance, mais la maladie retenait cet éminent officier à son domicile.

Il ne fait de doute pour personne que sous de tels augures, le Sous-Conseil de l'Islet-Station promet de vivre longtemps et brillamment.

Lettre au Conseil

Montmagny, le 1er février 1950.

Monsieur le Maire, Messieurs les Membres du Conseil, La Ville de Montmagny, P.Q.

Messieurs,

Lors de notre dernière Assemblée Générale de notre Syndicat Catholique National du Textile de Montmagny, tenue au Cinéma Taché, le 28 courant, il fut proposée et secondée régulièrement par l'assemblée, qu'une lettre soit envoyée à M. le Maire et à Messieurs les échevins de la Ville de Montmagny, demandant la mise en application du règlement No. 149 dans toute sa rigueur.

Ce dit règlement ne spécifie pas et n'autorise pas la vente des boissons alcooliques dans les grills, dans les tavernes, et dans les hôtels, et ce, à toutes heures du jour, de la nuit, et même le dimanche.

Comme la défense morale de nos membres fait partie du but de notre syndicat, d'après notre constitution, article No 4. Nous avons cru bon, d'élever la voix pour s'associer aux mouvements d'Action Catholique et les journaux locaux, qui jusqu'à présent, ont demandé l'application du règlement No. 149.

Espérant que le Conseil prendra cette lettre en considération pour le bien général de notre Population.

Nous demeurons,

Syndicat Catholique National du Textile de Montmagny

Par Léopold COTE, agent d'affaires. C. de C. de Montmagny

CABANO

NECROLOGIE:

Nous regrettons d'annoncer le décès de M. Siméon Dubé, après une longue maladie souffert avec une résignation toute chrétienne à l'âge de 68 ans et 9 mois.

Le service et la sépulture ont eu lieu en notre paroisse le lundi 23 courant au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Nous prions la famille affectée de bien vouloir agréer nos sincères condoléances.

ACCIDENT REGRETTABLE:

Nous apprenons que Mme Joseph Mignault du rang de la Calwell a subi un accident grave; cette Dame ayant pris la porte de la cave pour une issue de communication est tombée de la hauteur de 7 ou 8 marches, provoquant une fracture de la jambe droite, ainsi que le bras du même côté.

Le Dr Edmy Latulippe appelé immédiatement, après un examen minutieux, fit transporter la blessée à l'Hôpital de la Riv.-du-Loup pour réduction de fractures et hospitalisation.

Nous nous joignons à tous, pour souhaiter à cette Dame un prompt rétablissement, ainsi que toute notre sympathie.

LEGION CANADIENNE No 123:

La succursale Paul Triquet a fait ses élections annuelles dimanche dernier, avec le résultat suivant: tous les officiers sortants ont été réélus.

Président: Major Robert Barras. Vice-Prés.: C.S.M. Sylvio Dumais. Secrétaire: Philippe Tremblay. Trésorier: Réal Malenfant. Directeurs: Gilbert Bouchard, Fernand Morin, Romuald Cloutier. Sergent d'armes: Euclide Pelletier. Nos sincères félicitations aux élus.

CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 72

Paré & Daveluy
AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau:
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue;
analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

37, rue de la Couronne, QUÉBEC

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI
3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal
et New-York

Spécialité: MALADIES des YEUX.
OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC Enr.

76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS

MAURICE BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.

GUY FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — RÉAL-A. RONDEAU, B.A., C.A.

Téléphone: 2-4079

71, rue SAINT-PIERRE,

QUÉBEC

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulangier
Léopold Côté
Joseph Marineau
Damase Beaudoin
Ernest Ringuet

Philippe Casault
Omer Gaudreau
Joseph Côté
Lauréat Boulangier
Louis Blanchet

Aurèle Marois
Fortunat-G. Fournier
J.-A. Veilleux
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

ASSURANCES

• FEU • VIE
• VOL • ACCIDENTS
• AUTO • MALADIE
• RESPONSABILITÉ, Etc.

Téléphone: 313

Odilon

de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, Enr.

Tél.: 205 — Rés.: 163

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

11, St-Pierre, MONTMAGNY

Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A. Bertrand CARON, B.A., M.S.C., C.A.

CORRIVEAU & CARON

COMPTABLES AGRÉÉS

62, rue Saint-Jean-Baptiste,

Tél.: Résidence: 248.

MONTMAGNY.

Dans Montmagny et le District

Notes locales

MM. et Mmes Emile et Joseph Gaudreau se sont rendus à Montréal pour assister aux funérailles de M. Roch Simoneau.

Mme Louis Gaumont du Cap St-Ignace a rendu visite à Mme Alfred Coulombe.

Mme Abel LaDurantaye de Montréal est venue assister aux funérailles de M. Henri Couillard.

M. et Mme Roméo Gaudreau de Québec étaient à Montmagny cette semaine.

M. et Mme Léandrus Simoneau se sont rendus à Montréal assister aux funérailles de M. Roch Simoneau.

Mlle Rachel Noël s'est rendue à Notre-Dame du Rosaire et a visité ses parents, M. et Mme Alphonse Noël.

M. Fortunat Morin a rendu visite à Mme Amédée Robin.

Mlle Esther Morales et M. Charles Skinner étaient à Montmagny cette semaine comme artistes invités au débat mixte de mercredi soir.

Mme Pierrette Alarie sera à Montmagny jeudi prochain pour y donner un concert.

Avez-vous lu?

La phrase concours de la semaine dernière était Les vieux garçons. La lettre tirée au hasard a été celle de Mlle Laura Blais, de Québec. Nous présentons nos félicitations à Mlle Blais qui recevra \$4.00 parce qu'elle a joint à sa réponse la bande d'adresse de son journal et que son abonnement est en règle.

L'HEURE DE MONTMAGNY C H G B

11 heures à midi

RADIO-SERVICE M B C

STUDIO,
24, Du Manoir,

ATELIER DE RÉPARATIONS:
Imprimerie de Montmagny,
rue Ste-Marie. Tél.: 265

Avez-vous lu . . . ?

Pierrette Alarie

Cette phrase se trouve quelque part ailleurs dans votre journal. Dites-nous dans quelle page?

Adressez votre réponse à "Le Peuple", rue du Dépôt, Montmagny, avant vendredi le 10 février.

Prix en argent

Une lettre sera tirée au hasard parmi les réponses reçues et le gagnant recevra la somme de \$2.00.

Prix doublé

Si le gagnant a joint à sa réponse la bande d'adresse de son journal, prouvant qu'il est abonné, le prix sera porté à \$4.00.

Écoutez C. H. G. B., chaque dimanche à 11.30 a.m., pour d'autres renseignements.

Saint-Pierre

Mlle Yvonne Blais s'est rendue passer une huitaine à La Durantaye, avec sa soeur, Mme Théo. Pelletier.

M. Aimé Gagné, après plusieurs semaines passées dans sa famille, est retourné à son travail, en Abitibi.

Mlle Rose Couillard de Montréal était dernièrement l'hôte de sa tante, Mme Léon Voyer.

Mlle Yvette Blais est de retour de Québec, après quelques semaines chez son frère et belle-soeur, M. et Mme Edgar Blais.

M. Lorenzo Gagné s'est rendu passer une fin de semaine à St-Ferdinand d'Halifax, visiter des amis.

Mlle Irène Lecomte après un séjour de quelques mois aux États-Unis où elle a visité de nombreux parents et amis, est de retour dans sa famille.

M. Antonio Proulx de New Bedford, Mass., après quelques semaines passées dans les familles Proulx et Lecomte est retourné à sa résidence.

M. Arthur Bernier de St-Paul était en fin de semaine, l'invité de sa belle-soeur, Mme J.-T. Bernier et autres parents.

Mlle Thérèse Proulx fait actuellement un séjour à Trois-Rivières, l'invitée de son frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Proulx.

Mme Alexina Blais de Montréal est actuellement pour quelque temps chez sa mère, Mme Johnny Blais.

Mlle Jeannette Létourneau de Québec a visité ses parents, M. et Mme Jean Létourneau.

M. Cyrille Felteau au club Richelieu

Grandeurs, misères et gaietés du journalisme tel est le titre de la causerie que prononcera M. Cyrille Felteau, rédacteur au "Soleil", de Québec, devant le club Richelieu de Montmagny lors de son déjeuner du samedi 4 février prochain.

Attaché au "Soleil" depuis mars 1947, comme nouvelliste puis comme éditorialiste, après avoir passé quelque temps à l'Action Catholique comme chroniqueur financier, M. Cyrille Felteau a plusieurs fois été entendu aux réunions des clubs sociaux de Québec, où ses exposés de questions économiques et sociales ont vivement intéressé les hommes d'affaires de toutes les sphères d'activité. Son exposé de la vie trépidante du journalisme, de ses côtés amusants et de ses revers, samedi prochain, devrait constituer l'une des causeries les plus goûtées de la saison du Richelieu-Montmagny.

Originaire de Saint-Anselme, comté de Dorchester, M. Felteau a terminé ses études à l'université Laval dont il est licencié en sciences sociales, politiques et économiques. Depuis le début de sa carrière dans le journalisme, il a été attaché au Service d'information, le France Combattante, et fut pendant un temps représentant du Service de l'Information à la Commission des Prix et du Commerce à Québec. Depuis son entrée au "Soleil", les lecteurs de ce journal dans Montmagny et la région, ont pu lire sous la signature de M. Felteau des reportages spéciaux, des chroniques sur des questions d'actualité, des recensions et critiques littéraires, nombre d'articles de plus haut intérêt sur des questions économiques et sociales.

Le prochain conférencier du club Richelieu est donc bien préparé pour aborder le sujet de cette causerie que les membres du Richelieu ne voudront pas manquer, samedi.

SUCCÈS DU DÉBAT MIXTE

Les vieux garçons ont été déclarés non coupables, mercredi soir dernier, à l'issue du débat mixte présenté au Cinéma Taché. Mlle Françoise Gagnon et M. Gérard Bertrand, qui défendaient la cause des célibataires, l'ont emporté sur Mlle Lise Labrie et M. Jacques Roy dont le rôle était d'accuser ces mêmes célibataires. Par l'intermédiaire de son président, le jury, composé de Me Jos. Marineau, M. Hervé Gauvin et Me Jules Paré a rendu un verdict de non culpabilité.

La nombreuse assistance qui remplissait le Cinéma Taché a pu applaudir deux artistes invités en la personne de Mlle Esther Morales, et M. Charles Skinner.

Mlle Morales exécuta quatre danses mexicaines. Les costumes aux couleurs splendides de la danseuse, l'art consommé de l'exécution des pas, le rythme entraînant des mélodies ont fait que toute la soirée fut prise d'enthousiasme.

M. Charles Skinner, américain de couleur accompagnait Mlle Morales au piano; il exécuta aussi, à la demande générale de l'auditoire, quelques pièces dont la Danse rituelle du feu, la danse du Sabre et le grand succès américain Alexander rag time band.

Les programmes vendus à la porte de la salle, l'ont été au profit de l'Hospice de Montmagny.

St-Roch des Aulnaies

DECES:

A Québec, le 9 janvier, est décédé M. Arthur Miville-Déchêne, époux de Dame Alexandra Thomas, âgé de 76 ans et 10 mois.

M. Déchêne était le fils de l'Honorable Arthur Miville-Déchêne, sénateur, et de Dame Aurore Ouellet.

Il laisse dans le deuil, ses beaux enfants: Mme François-Xavier Léger de Montréal, Mme E. Byrne, d'Ottawa, Mlle Fédélia Duhamel, Ottawa, et Mlle Dora Duhamel, de Québec.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 13 janvier, en l'église St-Dominique. Le corps fut inhumé au cimetière de St-Roch des Aulnaies.

A Québec, le 3 janvier, est décédée Dame Jeanne Lefèvre, épouse de M. Joseph-A. Deschênes, M.D., de Sherbrooke. Le service et la sépulture ont eu lieu à Québec.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

M. Georges Pelletier, après avoir passé quelques semaines à l'hôpital est revenu parmi les siens en bonne voie de guérison.

M. Pierre Mercier a passé les fêtes, chez ses parents, M. et Mme Renald Mercier de Tourville.

Mlle Marie-Jeanne Lizotte est retournée à Québec, après avoir passé quelque temps chez sa mère, Mme David Lizotte.

M. Robert Alexandre est retourné au Collège de L'Islet, après avoir passé les vacances des fêtes, chez ses parents.

M. Gérard Lizotte est allé à Ste-Anne de la Pocatière dernièrement.

POUR CE
RHUME
UNE FRICTION AU...
MINARD
"TRIOMPHE DE LA DOULEUR"

Ile-aux-Grues

STATISTIQUES:

Nombre de familles: 85, 362 communicants, 111 non communicants, 33 cultivateurs, 46 emplacitaires.

Il y eut 23 naissances, dont 9 garçons et 14 filles. 9 sépultures: 7 adultes et 2 enfants.

* * *

M. et Mme Léon Vézina sont actuellement à l'Ile aux Grues en visite chez leurs parents.

M. et Mme Emile Gagné sont actuellement en voyage à Montréal.

M. Edouard Lemieux est retourné à Montréal après avoir visité sa fille, Mme Jean-Baptiste Painchaud.

Mme Edmond Vézina est actuellement à la Petite Rivière St-François, où elle assistera aux noces d'or de M. Ubald Lavoie.

M. Freddy Masson est retourné à la Grosse Ile après un congé d'une semaine.

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres en électricité
Vente de MOTEURS et
accessoires électriques
ROGER PROULX
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,
Tél.: 265-W MONTMAGNY

Si le MAL DE DOS vous incommode

il vous faut peut-être des **Dodd's**
Quand vos reins sont détraqués et que le mal de dos s'ensuit—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins, le remède canadien depuis 50 ans. En agissant sur les reins, les Pilules Dodd's pour les Reins aident à rétablir vite et sûrement leur fonctionnement normal—à soulager le mal de dos et la sensation de fatigue. Demandez des Pilules Dodd's pour les Reins dans n'importe quelle pharmacie; recherchez la boîte bleue à bande rouge. Vous pouvez compter sur Dodd's.
Pilules Dodd's POUR LES REINS

RISQUE INUTILE

Quand une chose est indispensable, il faut en payer le prix. L'assurance-vie est dans ce cas: vous ne pouvez vous en passer. Si vous n'en versez pas les primes maintenant, c'est votre famille qui devra les payer plus tard en privations. Risque bien inutile: nous avons une police pour chaque besoin.

ASSURANCE-VIE ET RENTES VIAGERES
**CAISSE NATIONALE
D'ÉCONOMIE**

QUÉBEC

Gérard-E. TARDIF, gérant régional
187, rue Saint-Joseph. Tél. 4-4543